



VILLE
de
MONTBONNOT
SAINT-MARTIN
(38330)

N° 01_01_2026_042

<i>Nombre de conseillers</i>	
<i>En exercice</i>	29
<i>Présents</i>	26
<i>Votants</i>	28
<i>Nombre de voix pour</i>	28
<i>Nombre de voix contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0
<i>NPPV</i>	1

OBJET :

Budget PRINCIPAL
Approbation
du
COMPTE FINANCIER
UNIQUE 2025

Certifié exécutoire

Publié sur le site Internet
www.montbonnot.fr et inséré
au registre des délibérations de
la commune de Montbonnot-
Saint-Martin

République Française
Département de l'Isère
Arrondissement de Grenoble
Canton de Meylan

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

ID : 038-213802499-20260422-01_01_2026_042-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt six

le mercredi 22 avril

le conseil municipal de la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-François CLAPPAZ Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 15 avril 2026

Présents : M. Jean-François CLAPPAZ, Maire - Mmes Caroline HALLÉ, Sonia LAZREG SÉGARD, Laurence GUILLEMIN, Laurence ROUVILLOIS - MM. Patrick DESCHARRIÈRES, Paul KLEIN, Gilles FARRUGIA, Jean-Baptiste PÉRIN, Adjoint(e)s. Mmes Anne-Marie SPALANZANI, Anne GHELFI, Ruxandra HERA, Sophie ARMAND, Ghesline PRAS, Lorène PUNGIER, Ambre GUITTRÉ, Marie-Claire ALBERTO, Hélène VACELET. Mrs Roger BOIS, Dominique BONNET, Philippe COURTOIS, Laurent COQUET, Jérôme VINTI Antoine MOUDRU-BARRE, Mathis GARNIER, Alain MAFFET, Laurent DESGOUIS.

Pouvoirs : Mme Emeline BUCHOUD (pouvoir à M. Laurent DESGOUIS), M. Alexis ISAAC (pouvoir à M. Alain MAFFET).

M. Mathis Garnier est nommé secrétaire.

Monsieur Jean-François CLAPPAZ, Maire, expose aux membres du Conseil municipal le Compte Financier Unique du Budget Principal de la commune concernant l'exercice 2025.

Section de Fonctionnement

Dépenses 10 356 233.73 €
Recettes 11 820 289.29 €
=====

Excédent de fonctionnement 2025 : 1 464 055.56 €

**Soit pour la section de fonctionnement un excédent de
+ 1 464 055.56 €**

Section d'Investissement

Dépenses 6 518 662.08 €
Recettes 8 590 630.37 €
=====

Excédent d'investissement 2025 2 071 968.29 €

Résultat auquel il convient d'ajouter la reprise du déficit de la section constaté fin 2024 de -2 340 025.55 €

Soit pour la section d'investissement un déficit de -268 057.26 €

Par conséquent, le **résultat de clôture de l'exercice 2025** est de :
 $1\,464\,055.56\text{ €} - 268\,057.26\text{ €} = +1\,195\,998.30\text{ €}$

Aussi compte tenu des montants des Restes à Réaliser inscrits en fin d'année 2025 et à reporter sur l'exercice 2026, soit :

Investissement Dépenses : 4 726 317.89 €
Investissement Recettes : 4 952 582.22 €

Il doit être constaté un résultat corrigé des Restes à Réaliser à fin 2025 de :
 $1\,195\,998.30\text{ €} - 4\,726\,317.89\text{ €} + 4\,952\,582.22\text{ €} = +1\,422\,262.63\text{ €}$

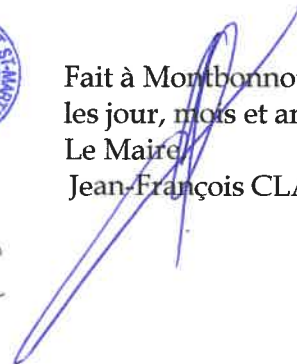
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés (Dominique BONNET, Maire de la mandature précédente, n'ayant pas pris part au vote) :

- **Constata** que la confection du CFU est commune à l'ordonnateur et au comptable public et est entièrement dématérialisée et que l'état des contrôles du CFU met en évidence la stricte concordance entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable,
- **Approuve** le Compte Financier Unique pour l'exercice 2025
- **Donne quitus à Dominique BONNET** pour sa gestion au cours de l'exercice 2025

Le secrétaire de séance,
Mathis GARNIER



Fait à Montbonnot Saint-Martin,
les jour, mois et an susdits
Le Maire,
Jean-François CLAPPAZ



Annexe : de 1 à 8